



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAL

Séance du 13 décembre 2022

A 20h00

Date de convocation : 8 décembre 2022

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs BEREZIAT Fanny, PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, JAMBOR Sylvie, CALMET Florent, PONCET Lucas, ONCUL Magali, PIZZINI Laetitia, MOISSONNIER Jennifer, GAILLARD Marie-Laure, PERTUIZET Pierre, JANAUDY Cyrill, et FAVIER Monique

Procuration : Marie COMMARET à Jennifer MOISSONNIER

Présentation du protocole « participation citoyenne » par le Major Laurent JEQUIER, commandant de la Communauté de Brigades de JAYAT. Sa mise en place sur la commune sera prochaine étudiée.

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Pierre PERTUIZET, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 13 décembre 2022 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 15 novembre 2022 à l'unanimité des présents

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Cantine scolaire – Demande de stage : Présentation de la demande de stage de Mme Mélissa MARECHAL, étudiante en diététique, pour la période du 27 février au 17 mars 2023. Demande acceptée.

Personnel communal : Mme Fanny BEREZIAT soumet au conseil municipal, pour avis, le projet de recrutement d'un agent technique supplémentaire. Le conseil municipal demande à ce que soit quantifié le nombre d'heures de travail permettant une bonne gestion des tâches à effectuer sur l'ensemble de la commune (Voirie, bâtiments, fleurissement, cimetière, ...).

Bibliothèque : Compte-rendu de la réunion d'évaluation du partenariat avec le Département de l'Ain et présentation du nouveau schéma directeur de la lecture publique. La convention de partenariat signée avec la commune sera renouvelée durant le 1^{er} semestre 2023.

Finances : Notification du montant de la subvention obtenue pour les travaux d'isolation du local pompiers au titre de la DETR : 2 856.00 €, soit 20% des travaux éligibles.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

CPINI : Compte-rendu du comité consultatif du 13 décembre 2022 – Validation de 2 résiliations d'engagement et de deux fins de périodes probatoires.

Présentation des acquisitions de matériel par l'amicale au titre de l'année 2022.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Urbanisme : Présentation du projet de permis d'aménager (lotissement) situé « route de Bourg ».

Grand Bourg Agglomération : Présentation du projet de délibération cadre des Zones d'Activités Economiques.

Accessibilité : Les déclarations d'achèvement de travaux de mise en accessibilité de l'église, les toilettes publics, et la boulangerie ont été réceptionnées et validées par les services de la Préfecture de l'Ain.

- Vestiaires du stade : Quelques travaux complémentaires sont à prévoir (pose de barres d'appui dans les douches et signalisation) ;
- Ecole : La déclaration d'achèvement sera déposée après l'installation de la signalisation du bâtiment ;
- Salle polyvalente : Présentation du rapport du cabinet AC3 CROPIER pour la mise en accessibilité des sanitaires et de l'offre de prix pour l'édition du rapport final, contrôle et établissement de l'attestation d'accessibilité.

La Cure : Les travaux de peinture des menuiseries seront prochainement effectués.

Salle multiculturelle : Nomination de l'expert – SARETEC Construction – par la société d'assurance GROUPAMA représentant l'entreprise Manigand-Martin. Ce dernier sera chargé de la mission d'expertise portant sur l'effondrement du plafond du local.

Logement 116 route de Varennes : Réparation de la marquise au-dessus de l'entrée pour un montant de 857.00 € HT, soit 942.70€ TTC (Entreprise JOUVE) : Devis accepté.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Salle polyvalente : Remplacement du chargeur de batterie de l'autolaveuse pour un montant de 954.10 € HT, soit 1 144.92 € TTC.

Association Gym Plus : Durant la fermeture du centre multiculturel au public, le matériel nécessaire aux séances de gymnastique sera stocké à la mairie.

Bulletin Municipal : Présentation de l'avancement de son édition.

Divers

Association du diocèse : Lecture du courrier du 25 novembre 2022 relatif à la consommation d'électricité des bâtiments de la cure affectés aux activités associatifs de la commune.

Date du prochain conseil municipal le mardi 17 janvier 2023 à 20h00

Le/la secrétaire de séance


M. Pierre PERTUIZET

M. le Maire,

Nicolas SCHWEITZER